

RÈGLEMENT GENERAL
« JEU INTERNET VIRGIN RADIO »
SAISON 2019/2020
ADDITIF N° 53

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 9 décembre 2019 à 10h00 au 15 décembre 2019 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **Pour l'application de l'article 2 :**

La Période de jeu est réservée aux majeurs.

▪ **Pour l'application de l'article 4 :**

Le nombre maximum de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

▪ **Pour l'application de l'article 5 :**

A la fin de la Période de jeu, 3 (trois) participants seront tirés au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question.

▪ **Pour l'application de l'article 6 :**

Détail des lots :

- **3 lots « 1 séjour de 7 nuits pour 4 personnes dans l'un des clubs Belambra »** d'une valeur unitaire de 2.000€ (deux mille euros).

Validité du séjour : 1 an à compter de la date d'émission du coupon gagnant.

Ces séjours sont à consommer en-dehors des vacances scolaires suivantes :

- du 28/12/2019 au 04/01/2020 sauf sites littoral
- du 08/02/2020 au 08/03/2020 sauf sites littoral
- du 04/07/2020 au 22/08/2020 sauf sites montagne

Ces séjours sont offerts hors options complémentaires et en fonction des places disponibles, hors sites packagés en hiver (Arc 2000, Arcs 1800 et la Plagne).

Tous les autres frais occasionnés lors du séjour, notamment les transports, ne seront pas pris en charge par la Société Organisatrice. Les gagnants et leurs accompagnateurs devront prendre en charge les transports aller/retour entre leurs domiciles et le lieu du séjour. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion du séjour.